



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Activité de destruction des cartouches pyrotechniques usagées.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom NAULLEAU

Prénom Thomas

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ATELIERS BIGATA

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Thomas NAULLEAU, PDG

RCS / SIRET

4 6 0 2 0 0 4 0 5 0 0 0 3 9

Forme juridique

SASU

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1) b.	Ateliers Bigata relève déjà du régime de l'autorisation au titre de la réglementation applicable aux ICPE sous la rubrique 1185-1.a et 1185-3.1.a (conditionnement, recyclage et stockage de Halon). La réalisation du projet maintiendra l'établissement dans le régime de l'autorisation mais s'inscrit dans une nouvelle Rubrique ICPE 2793-3.b (Autre installation de traitement des déchets de produits explosifs)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un local sécurisé et des moyens techniques pour destruction de produits explosifs.

4.2 Objectifs du projet

Traitement des déchets de produits explosifs du domaine aéronautique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Phase 1 : Conception d'un outillage de maintien des produits explosifs.

Phase 2 : Création d'un local afin de protéger l'opérateur ainsi que l'environnement d'un point de vue acoustique.

Ces phases n'ont pas d'impact sur l'environnement. La destruction de cartouches est temporairement mise à l'arrêt en attente de l'autorisation ICPE.

Finalisation de la phase de travaux à fin décembre 2019.

Description de la Zone Pyrotechnique (Plan du local en annexe 1): local en parpaing d'épaisseur 20cm avec un toit mono pente fermé par un rideau métallique. La zone d'éclatement est en cloison panneau sandwich de 20cm d'épaisseur avec une porte à contact qui coupe toute alimentation électrique du moyen de déclenchement des cartouches. La zone d'éclatement possède une aspiration des fumées avec un filtre 0.3 micron ainsi qu'un cylindre de confinement permettant de capter tous les résidus de la percussion. Les performances acoustiques du local ont été mesurées, les résultats sont présentés en annexe 2.

Le procédé technique mis en oeuvre est détaillé en annexe 1.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Destructions régulières de produits explosifs.

Description du procédé :

- 1 – Les cartouches à percuter sont amenées de l'armoire forte et posées sur l'étagère E1. (voir Plan en annexe 1)
- 2 – La cartouche à déclencher est posée sur la table de préparation afin d'être déballée et inspectée.
- 3 – La cartouche est positionnée dans l'étau EP1 au-dessus du cylindre de confinement « CC ».
- 4 – La cartouche est ensuite raccordée électriquement.
- 5 – Une fois l'étape 4 réalisée, l'opérateur doit sortir de la zone d'éclatement et verrouiller la porte.
- 6 – Mettre en marche l'aspiration des fumées.
- 7 – L'opérateur peut ensuite appuyer sur l'interrupteur de mise à feu IE.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Rubrique 2793-3.b d'autorisation ICPE à l'autorité environnementale : DREAL Nouvelle Aquitaine MEE.

Le projet ne nécessite pas la délivrance d'une déclaration préalable au sens de l'article R.421 du code de l'urbanisme.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie du local.	5,8 m ²

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

ZAC MERMOZ
 10 rue Jean Baptiste Perrin
 33320 EYSINES

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 4°5 2 '0 4 "N Lat. 0 0°3 9 '2 6 "W

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 4 4°5 2 '0 4 "N Lat. 0 0°3 9 '2 6 "W

Point d'arrivée :

Long. 4 4°5 2 '0 4 "N Lat. 0 0°3 9 '2 6 "W

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

La destruction de cartouches pyrotechniques concerne la maintenance des extincteurs pour l'aéronautique. Elle a donc un lien avec le précédent avis environnementale du 7 février 2011 qui concernait le conditionnement/recyclage du halon, qui est le contenu de ces mêmes extincteurs. Ces 2 activités sont 2 phases bien distinctes de la maintenance . Le conditionnement/recyclage du halon est réalisé dans l'atelier Extincteur de l'entreprise. La destruction des cartouches est faite dans un local spécifique à l'extérieur de l'atelier. Cette nouvelle activité n'aura donc pas d'effets cumulés avec celle de conditionnement/recyclage du halon.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du bruit dans l'environnement de Bordeaux Métropole (présenté devant le conseil de Bordeaux en d'année 2019)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR - Inondation
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bassins hydrographiques (y compris eaux souterraines) et/ou systèmes aquifères
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Bruit bref et étouffé par le local.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Résidus de combustion:</p> <p>La combustion peut produire des fumées denses, du gaz carbonique, des fines poussières, en très faible quantité. Un aspirateur sera positionné proche de la zone d'explosion de la cartouche afin de capter ces résidus et les filtrer via un filtre de 0,3 microns.</p> <p>La quantité rejetée n'est pas quantifiée sur les Fiche de Données de Sécurité des fabricants que nous avons en notre possession.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Déchets non dangereux.</p> <p>Les poudres des cartouches pyrotechniques sont totalement brûlées lors de la percussion. Il ne reste que du métal qui est recyclé en tant que tel par un prestataire de la filière de recyclage des métaux.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Local avec isolation phonique et aspiration des fumées résiduelles de combustions.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait être dispensé car les quantités traitées annuellement sont très faibles et l'impact environnemental est, à notre avis, négligeable.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à EYSINES

le, 11/12/2019

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus





C3069

S4-5

40

R20

RM75/a

4.31

64

EV.7

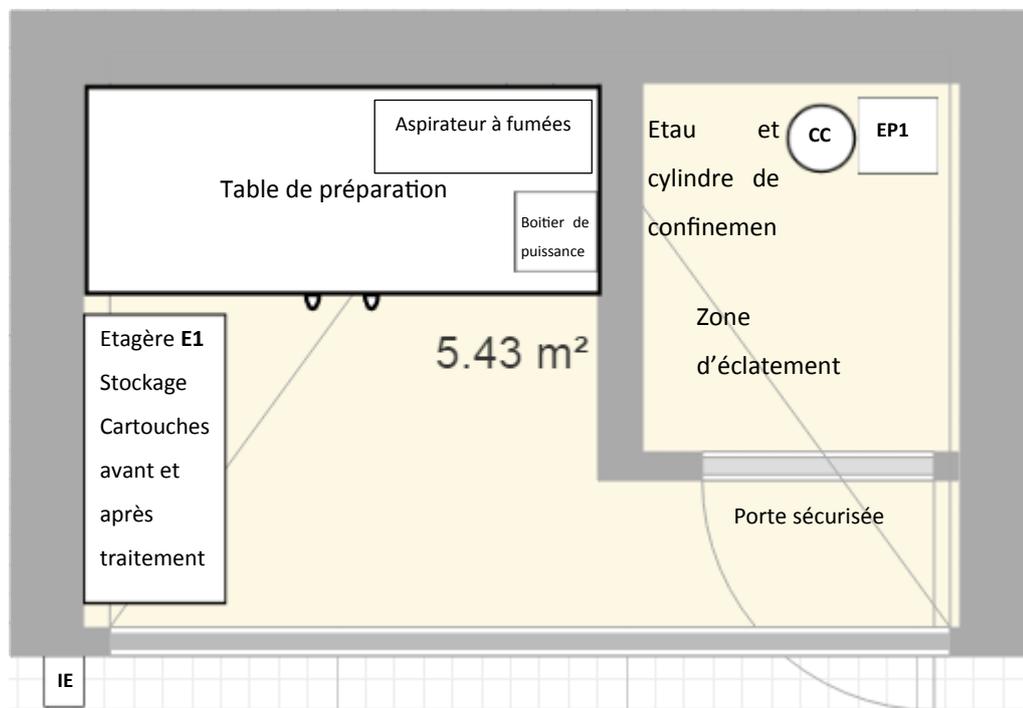


Local pyrotechnique

Annexe 1 : Procédure de mise à feu des cartouches pyrotechniques

Zone Pyrotechnique : Local en parpaing d'épaisseur 20cm avec un toit mono pente fermé par un rideau métallique. La zone d'éclatement est en cloison en panneau sandwich de 20cm d'épaisseur avec une porte à contact qui coupe toute alimentation électrique du moyen de déclenchement des cartouches. La zone d'éclatement possède une aspiration des fumées avec un filtre 0.3 micron ainsi qu'un cylindre de confinement permettant de capter tous les résidus de la percussion.

Plan et détails de la zone pyrotechnique :

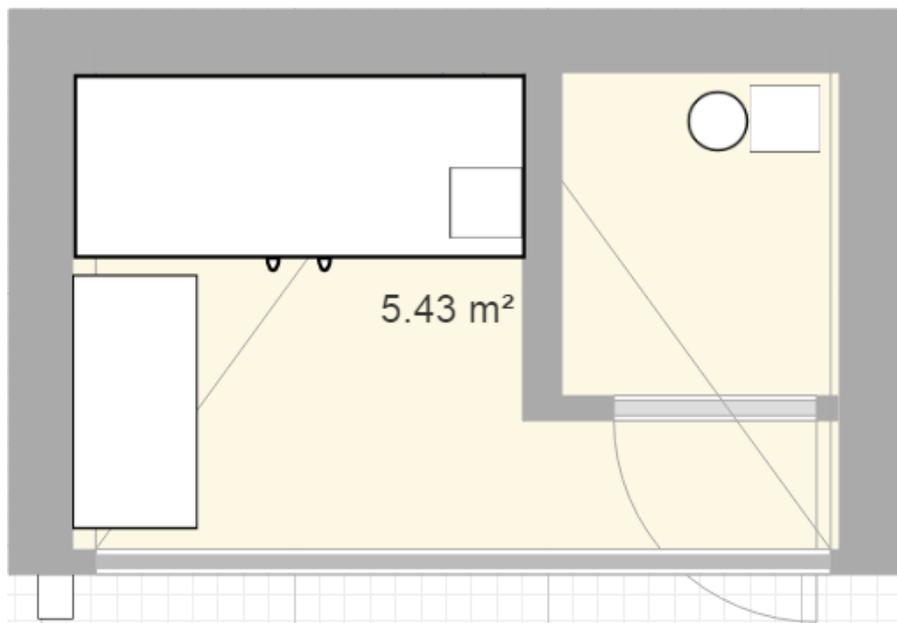


Procédé de destruction des cartouches :

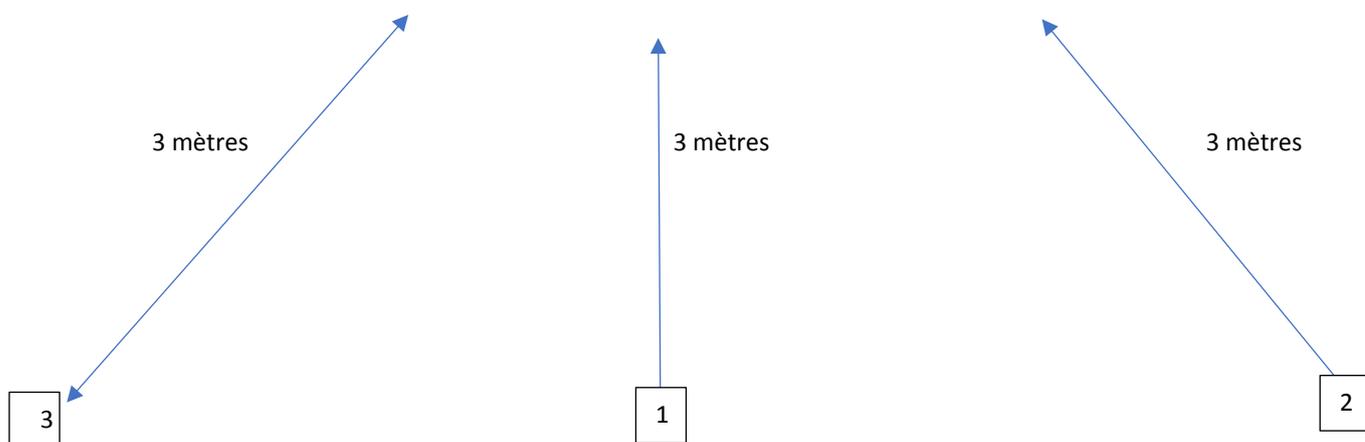
- 1 – les cartouches à percuter sont amenées de l'armoire forte et posées sur l'étagère E1.
- 2 – La cartouche à déclencher est posée sur la table de préparation afin d'être déballée et inspectée.
- 3 – La cartouche est positionnée dans l'étai EP1 au-dessus du cylindre « CC ».
- 4 – La cartouche est ensuite raccordée électriquement.
- 5 – Une fois l'étape 4 réalisée, l'opérateur doit sortir de la zone d'éclatement et verrouiller la porte.
- 6 – Mettre en marche l'aspiration des fumées.
- 7 – L'opérateur peut ensuite appuyer sur l'interrupteur de mise à feu IE.

Nota : La zone d'éclatement est sécurisée, aucun déclenchement de cartouche peut avoir lieu si la porte de cette zone n'est pas verrouillée.

Annexe 2 : Essai de performance acoustique du local pyrotechnique



Local pyrotechnique



Les mesures 1, 2 et 3 ont été réalisées sans bruit parasite annexe, sur le même type de cartouche pyrotechnique et sur un modèle ayant la plus forte quantité de poudre.

Mesures :

Niveau sonore sans bruit identifié au moment des essais : 45 Db

Relevé Point 1 : 86.9 Db

Relevé Point 2 : 89.6 Db

Relevé Point 3 : 87.4 Db

Appareil de mesure utilisé : SAUTER SU130